**Colloque de l'Association internationale des démographes de langue française, Louvain, 28-31 août 2018**

**AXE 3 : Relations intergénérationnelles et modes de vie**

*Vieillir à deux : aides et entraide dans le couple*

Dans une politique globale d’adaptation de la société au vieillissement, l’allongement de la durée de vie (notamment pour les hommes) questionne le rôle de l’aidant, particulièrement pour les conjoints. En France, dès la loi sur la PSD en 1997, l’aidant est reconnu et peut être employé par la personne aidée, sauf s’il s’agit de son conjoint. En 2002, l’APA confirme cette vision. Ainsi, le rôle spécifique du conjoint en tant qu’aidant reste peu visible et dans de nombreux textes, le terme générique « aidant » ne précise pas de qui il s’agit. L’engagement des conjoints fondé sur un devoir de solidarité est tenu pour acquis par la société. Il faut attendre 2015 et la loi sur l’adaptation de la société au vieillissement pour que la notion de « proche aidant » soit élargie au conjoint.

Le couple évolue au rythme des individus qui le compose. Lorsque les difficultés contraignent la vie quotidienne, l’aide et/ou l’entraide se met(ent) en place. La situation de fragilité d’un des membres du couple se greffe sur les habitudes de vie. Le terme même « d’aide » est flou et complexe : ce qui peut être considéré comme une aide de la part d’une personne extérieure ne l’est pas forcément par les membres du couple et peut l’être différemment par les hommes et les femmes. Globalement, les couples ont moins tendance à faire appel à des aides extérieures mais dans quelle mesure, à partir de quand et jusqu’où le conjoint se perçoit-il comme aidant ? Quelle est la part du soutien réciproque et celle de l’aide unilatérale ? Cette communication cherche à montrer comment la vie en couple et l’interdépendance de la relation entre conjoints peuvent renforcer la capacité à faire face au besoin d’aide ou au contraire restreindre la disposition à se faire aider. Il s’agit d’observer comment le vieillissement ordinaire et pathologique transforme la perception réciproque des deux conjoints en situation d’aider ou d’être aidé, comment les couples développent des stratégies propres d’adaptation à leur situation et celle de leur conjoint et si les hommes et les femmes s’y confrontent de la même façon.

Ce travail prend sa source dans le cadre d’un appel à projet de la Drees pour la réalisation de post-enquêtes qualitatives à la suite des enquêtes CARE (Capacités, Aides et REssources des seniors) conduites en 2015 sur les conditions de vie des personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile et à leurs proches leur apportant un soutien. Une série d’entretiens semi-directifs (25) ont pu être menés en 2017 dans des ménages de deux personnes vivant en couple, auprès de séniors aidés par leur conjoint et/ou d’aidants auprès de leur conjoint, sur trois terrains distincts (Ile de France, Pays de la Loire et Hauts de France).